

Enquête Formation Permanente

EN SECTIONS F₁, F₂ et F₃

Cette enquête a été réalisée, d'une part, pour mieux connaître la position des enseignants du technique en ce qui concerne la formation permanente, d'autre part parce que l'Inspection Générale organisait des stages en 1981-1982 pour les sections F₁, F₂ et F₃ et qu'il nous a semblé intéressant de savoir quelles étaient les réactions à l'issue de ces stages.

I. REPONSES.

290 enseignants représentant 117 lycées et 22 académies ont répondu, se répartissant en :

| | | | |
|--------------------------------|----|--------------------|-----|
| 1 ^{re} F ₁ | 94 | Ter F ₁ | 102 |
| 1 ^{re} F ₂ | 37 | Ter F ₂ | 41 |
| 1 ^{re} F ₃ | 83 | Ter F ₃ | 81 |

(le total est supérieur à 290 car certains enseignent dans plusieurs classes).

II. CONTENUS.

Les questions étaient :

1) Dans quel domaine avez-vous besoin d'une formation permanente ?

| | | | | | |
|------------------|-------|--------|-----------------------|-------|-------|
| électronique | | 46,5 % | automatisme | | 4,1 % |
| électrotechnique | . | 14,5 % | logique | | 1,8 % |
| machines | | | métallurgie | | 2,3 % |
| électriques | | 12,1 % | divers (physique des | | |
| informatique | | 11,4 % | matériaux, pédagogie) | | 2,3 % |
| microprocesseur | . | 4,9 % | | | |

2) Pour quelles raisons ?

1. Evolution rapide des matières enseignées : électronique et électrotechnique.
2. Connaissances à actualiser, tant théoriques que pratiques.
3. Ouverture sur les réalités de l'industrie.
4. Evolution des programmes, conduisant à 2.
5. Formation initiale très souvent inexistante en électronique et électrotechnique : certifié physique générale, chimiste de formation, ou insuffisante, ou encore ancienne. Pour ceux-là, la formation permanente (mais en est-ce?) doit per-

mettre à un professeur, niveau physicien généraliste, de se reconvertir en physique appliquée (une phrase : « j'aimerais avoir le même niveau que mes élèves en électronique et électrotechnique ».

6. Recherche pédagogique avec des professeurs enseignant dans ces classes.

3) Cette formation doit-elle être théorique ou pratique ?

| | |
|----------------------------|------|
| théorique | 1 % |
| pratique | 24 % |
| théorique + pratique | 75 % |

4) Doit-elle correspondre à un certificat d'université ou à une préparation spécifique ?

| | |
|---|--------|
| certificat d'université | 4,6 % |
| certificat d'université + formation spécifique | 5,6 % |
| formation spécifique | 89,8 % |

Cette spécificité s'entend d'ailleurs tant du point de vue du contenu que de la pédagogie, mais n'exclut pas l'intervention de l'université.

Il faut aussi éviter la spécialisation à outrance, la formation permanente pouvant aussi permettre de se tenir au courant de ce qui se fait dans d'autres sections.

III. ORGANISATION.

1) Un stage en formation permanente doit-il :

- être pris sur le temps de travail 63,2 %
- être pris en dehors du temps de travail 3,7 %
- être pris partiellement sur le temps de travail 32,9 %

La formation en dehors du temps de travail est donc exclue.

Qu'il soit pris entièrement ou partiellement sur le temps de travail, le stage impose deux conditions :

- la création d'heures de décharges : x heures de décharge pour y heures de formation, avec $x \leq y$,
- les élèves ne doivent pas pâtir du manque de professeurs et des remplacements doivent être prévus. On cite le cas des instituteurs pour lesquels il existe des titulaires remplaçants qui permettent la formation continue.

2) Un stage en formation permanente doit-il :

- être effectué en continu sur une période plus ou moins longue à déterminer 53,8 %

- être organisé de façon périodique et régulière par exemple heure hebdomadaire) 46,2 %

Les avis sont donc très partagés.

Pour les stages en continu, les arguments suivants sont le plus souvent invoqués :

- pour être disponible sur une question déterminée, il ne faut pas être sollicité par ailleurs (cours, copies, etc.),
- les sessions doivent être suffisamment longues pour appréhender un thème préalablement défini,
- cela limite les déplacements pour les personnes éloignées du lieu du stage.

On propose souvent le mois de juin, avec décharge du bac, pour organiser un tel stage.

En faveur des stages périodiques, les arguments sont les suivants :

- on peut assimiler entre deux séances,
- on peut poser des questions, la séance suivante, après avoir réfléchi, à l'animateur,
- on peut prévoir l'emploi du temps en tenant compte de la périodicité des séances de formation permanente.

Dans les deux cas, stages en continu ou stages périodiques, on demande le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement.

En conclusion, il semble qu'il ne faille exclure aucune des deux formes d'organisation.

3) Avez-vous déjà bénéficié d'une formation permanente ?

oui : 66,4 % non : 33,6 %.

Deux professeurs sur trois ont donc bénéficié d'une formation permanente.

4) Si oui, dans quel cadre ?

- organisé par l'Inspection Générale (des stages pour les sections F₁, F₂ et F₃ devaient avoir lieu jusqu'en février - mars 1982) 66,4 %
- autres organisations ? laquelle ? I.R.E.M., I.R.E.S.P., G.R.E.T.A., C.N.A.M., Saclay, Paris VI, E.N.S.E.T., C.N.E.S., C.N.T.E., stages microprocesseurs, stages informatiques.

5) Comment était-il organisé (durée, contenu, etc.) et qu'en avez-vous retiré ?

En général, les stages autres que ceux organisés par l'Inspection Générale ont été très profitables. C'est d'ailleurs de leur propre initiative que ces professeurs ont effectué ces stages (sou-

vent à leurs frais, en dehors de leur temps de travail, et loin de leurs domiciles) lesquels étaient organisés soit en continu (8 jours ou 15 jours), soit de façon périodique (heures hebdomadaires), avec des programmes bien définis.

En ce qui concerne les stages organisés par l'Inspection Générale, il convient de voir par académie.

En résumé :

1. ces stages sont en général trop courts : demi-journée ou une journée très souvent, 4 à 5 journées au maximum,
2. on regrette de n'avoir pas de documents avant ces journées, pour mieux préparer celles-ci,
3. on note l'hétérogénéité des connaissances des participants, ce qui rend les stages intéressants pour les uns, peu profitables pour les autres.

Il faudrait donc adapter le niveau aux participants et aussi faire participer les stagiaires à l'élaboration du contenu,

4. il ne faut pas traiter trop de sujets : le temps limité ne le permet pas ou alors se dégage une impression de superficiel,
5. enfin, il ne faut pas confondre stages de l'Inspection Générale et formation permanente. Beaucoup ont l'impression d'avoir reçu une information et pas eu de formation.

Cela n'empêche pas la plupart des professeurs ayant répondu, de demander la reconduction de ces journées pour l'an prochain : elles permettent le contact avec des collègues et cela est appréciable pour ceux qui sont isolés,

6. avez-vous des suggestions à formuler sur le lieu où pourrait se dérouler cette formation, de manière générale d'abord, dans notre région en particulier ensuite (Ecole d'Ingénieurs, Université, I.U.T., autres établissements) ?

Les établissements les plus cités sont : l'E.N.S.E.T., les Ecoles d'Ingénieurs, les I.U.T., les entreprises, l'Université, les Lycées techniques enfin, plus proches de la réalité en ce qui concerne le matériel qu'aura à utiliser le professeur.

A noter que l'Université est souvent citée pour la théorie, les Ecoles d'Ingénieurs, les I.U.T. et les entreprises pour la pratique : savoir ce qui est utilisé dans l'industrie, comment, et ce qui ne l'est plus.

Enfin, l'idée de création d'organisme constitué de professeurs et d'ingénieurs pour assurer la formation permanente, a été émise plusieurs fois.

En conclusion, les résultats de cette enquête vont dans le sens de ce qui a été défini en Assemblée Générale le 13 juin 1982

en ce qui concerne la formation permanente : formation prise sur le temps de travail ; heures de décharges et remplacements ; organisation confiée à un organisme où interviendraient des professeurs d'université pour l'enseignement théorique, mais aussi, et c'est la spécificité de l'enseignement technique, des membres de la profession (ingénieurs !) essentiellement pour l'enseignement pratique ; intervention des stagiaires quant à la définition des contenus.

Il conviendra donc de ne pas dissocier le problème de la formation permanente de l'enseignement technique de celui de l'enseignement classique, et les résultats de cette enquête pourraient appuyer nos demandes.

Que tous les collègues ayant répondu en soient remerciés.

C. VIEL,

Bureau U.d.P.,

Enseignement technique.
